



HAL
open science

Au Bois-Hardy, l'opposition au projet urbain dans l'impasse du “ Dialogue Citoyen ”

Lucile Garnier

► **To cite this version:**

Lucile Garnier. Au Bois-Hardy, l'opposition au projet urbain dans l'impasse du “ Dialogue Citoyen ”. Laboratoire Espaces et Sociétés. Atlas Social de la métropole nantaise, , 2022, 10.48649/asmn.831 . hal-03843274

HAL Id: hal-03843274

<https://hal.science/hal-03843274>

Submitted on 8 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Au Bois-Hardy, l'opposition au projet urbain dans l'impasse du « Dialogue Citoyen »

Lucile Garnier

Éditeur



Université de Nantes
Laboratoire Espaces et Sociétés
UMR 6590 - CNRS
Campus du Tertre - Chemin de la Censive du Tertre
BP 81227
44 312 Nantes Cedex 3

Édition scientifique

URL : <https://asmn.univ-nantes.fr/index.php?id=831>

DOI : <https://doi.org/10.48649/asmn.831>

Référence numérique

Lucile Garnier 2022 : « Au Bois-Hardy, l'opposition au projet urbain dans l'impasse du « Dialogue Citoyen » », in Madoré, F., Rivière, J. (dirs), *Atlas social de la métropole nantaise*, ISSN : 2779-5772, planche mise en ligne le lundi 07 novembre 2022, consultée le lundi 07 novembre 2022
URL : <https://asmn.univ-nantes.fr/index.php?id=831>, DOI : <https://doi.org/10.48649/asmn.831>

À Nantes comme ailleurs, l'agir urbanistique de ces dernières décennies érige le principe de densification comme une des solutions opérationnelles les plus légitimes pour construire la « ville durable » et lutter contre la hausse des prix du foncier ou l'étalement urbain. Pour certains groupes d'habitant-e-s, l'acceptabilité de ce registre ne va pas de soi et l'atterrissage de ces programmes peut provoquer de vives tensions. La controverse portée par le collectif des coteaux du Bois-Hardy nous permet d'illustrer ces oppositions à la fois environnementales et démocratiques.

Le projet de renouvellement d'un ancien quartier ouvrier, le Bas Chantenay

Le projet urbain du Bas Chantenay est une opération d'aménagement d'un [quartier de faubourg en pleine gentrification](#). Revenant en partie sur la grande expérience urbaine nantaise de l'île de Nantes, elle en emprunte des recettes comme la planification d'espaces publics récréatifs et la valorisation du patrimoine des anciens chantiers navals. Le projet de construction de 400 logements sur une friche de quatre hectares au Bois Hardy, l'un des cinq secteurs opérationnels de cette Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), est vécu par un collectif de riverain-e-s comme l'arrière scène d'une opération au service de [l'attractivité culturelle et touristique de la métropole nantaise](#). Les pièces maîtresses de ce projet de mise en tourisme, le *Jardin extraordinaire* et son *Arbre aux Hérons* dans la carrière Miséry (finalement abandonné en septembre 2022), sont par ailleurs contestés par le collectif « La Commune de Chantenay », une contestation que la mobilisation du Bois Hardy complète de façon plus discrète, en ayant fait l'épreuve du « Dialogue Citoyen » (service municipal et métropolitain délégué à la conduite des démarches de participation citoyenne) et en s'efforçant de déjouer les soupçons de NIMBY (*Not In My Back Yard*) pointant la protection d'intérêts privés des habitants du quartier.

Au contraire des autres secteurs mettant en valeur des éléments patrimoniaux, les images publiées dans le journal municipal en 2016 et les précisions apportées par la Métropole et son opérateur Nantes Métropole Aménagement mettent à jour un projet guidé par une combinaison de facteurs techniques, entre opportunité foncière et équilibres financiers. Le collectif des coteaux du Bois Hardy oppose à cette rationalité les qualités environnementales du site, composé de deux hectares de sols artificialisés, mais végétalisés sur sa deuxième moitié, et historiquement cultivé par les ménages ouvriers du quartier au XIX^e siècle (photo 1).

Photo 1 - Parcelle collective du collectif des coteaux du Bois Hardy



Crédit photo : Lucile Garnier, avril 2020

La mobilisation du collectif des coteaux du Bois-Hardy, entre opposition et recherche de compromis

Le collectif des Coteaux du Bois-Hardy est hétéroclite. Composé en grande partie d'habitant-e-s du quartier, souvent primo-militant-e-s, il rassemble des individus aux sensibilités politiques variées, les engagements de certain-e-s pouvant être qualifiés d'*infra-politiques* (au sens d'ordinaires, quotidiens et pratiques plutôt que théoriques). L'action collective s'y est construite au rythme des opportunités humaines, des calendriers politiques ou des procédures institutionnelles (mobilisation lors de l'enquête publique en 2019, recours au tribunal administratif en 2020, etc.). Elle s'est aussi solidifiée autour de plusieurs compromis : spatial tout d'abord par la sanctuarisation de l'espace non-artificialisé à préserver ; de posture ensuite, en veillant à s'inscrire dans un rapport de force sans rompre la négociation avec les acteurs publics. Cette attitude a conduit le collectif à investir les espaces de participation officiels ouverts par l'institution en 2017, puis lors d'une nouvelle procédure en 2021. Cette seconde concertation est mise en place après une « remise à plat » du nombre de logements par les élus en décembre 2019 à l'approche des [élections municipales de 2020](#).

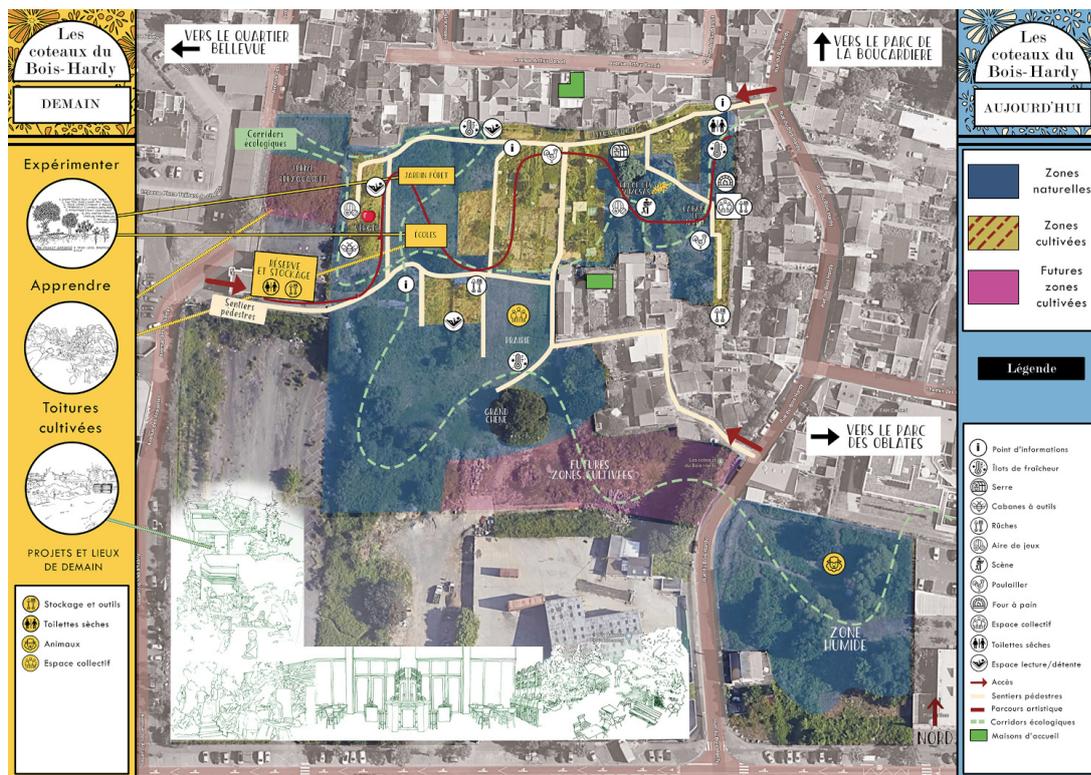
L'activité politique du collectif s'est aussi consolidée autour d'un contre-projet pour la friche, testé en partie *en actes* par des activités ritualisées de jardinage sur des parcelles individuelles et collectives occupées en squat, mais aussi par l'organisation d'événements culturels et festifs et le relogement de familles sans-abris dans les maisons préemptées par l'institution. Favorisant la formation d'une communauté de résidence, elle est devenue un support pour revendiquer l'auto-gestion des espaces et continuer à penser la vie de quartier. Contre la destruction de ce que le collectif considère comme l'un des rares réservoirs de biodiversité en ville, ses membres se positionnent comme les garant-e-s de la « nature » face au projet de logements. Une attention au vivant et aux non-humains que le collectif relie à un écosystème de liens sociaux ancrés dans la proximité au quartier.

La préservation de ce cadre de vie est mobilisée pour peser dans le processus d'élaboration du projet que le

collectif tente d'ouvrir (figure 1). Des propositions concrètes ont été formulées par certain-e-s de ses membres, comme celle de conditionner l'emprise des constructions aux recommandations des écologues ou d'associer des citoyen-ne-s tiré-e-s au sort dans une gouvernance tripartite avec les élus-techniciens, et le collectif mobilisé. Ces propositions rejetées et la dernière concertation prise en étau par les cadres du « Dialogue Citoyen » n'ont pas permis de faire une place à ces riverain-e-s dans les processus de conception et de gouvernance du projet.

Si cette controverse nous éclaire sur les oppositions aux injonctions à « refaire la ville sur elle-même », elle met également en lumière la difficulté des pouvoirs publics nantais à partager la décision avec des groupes non-invités à participer ou organisés en dehors des procédures institutionnelles.

Figure 1 - Cartographie de contre-proposition du projet pour le Bois Hardy, septembre 2021



Source : Collectif des Coteaux du Bois Hardy

Bibliographie

Bourgoin J.-L., « L'expérience d'une écriture en friche », *Métropolitiques* - en ligne -, mis en ligne le 2 juillet 2020. <https://www.metropolitiques.eu/L-experience-d-une-ecriture-en-friche-1524.html>

Clermont A., « Jardin contre béton, le bras de fer du Bois-Hardy », *Ouest France*, le 18 octobre 2019.

COLLECTIF DES COTEAUX DU BOIS HARDY, *Le collectif d'acteurs des coteaux du Bois Hardy, la vision partagée*, annexes du cahier de préconisations, janvier 2018.

Dialogue citoyen, Archives en ligne de l'atelier Le quartier du Bois Hardy Demain, janvier 2018 - mai 2022. <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/projects/amenagement-du-bois-hardy/posts>

Garnier L., Devisme L., « Se mobiliser dans et contre la métropole : les activités critiques de l'action publique territorialisée à Nantes, entre scènes et coulisses. Le cas du Bois Hardy » *Métropoles* - en ligne -, 30/2022, mis en ligne le 30 juin 2022. [DOI : 10.4000/metropoles.8625](https://doi.org/10.4000/metropoles.8625)

Pinson D., *L'indépendance confisquée d'une ville ouvrière : Chantenay*, Labenne, Arts, Cultures, Loisirs, 1982.

Lucile Garnier

Doctorante en Aménagement de l'espace et Urbanisme, équipe CRENAU, laboratoire Ambiances Architectures Urbanités (AAU)

lucile.garnier@crenau.archi.fr

<https://aau.archi.fr/equipe/garnier-lucile/>

2022.

© Creative Commons - 4.0 BY-NC-SA